



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E39186

VALABLE JUSQU'AU 23/09/2024

ÉDITÉ LE 18/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1999

Forme juridique : SARL

Capital : 42 900

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AGEN 425055738

Siret : 425 055 738 00016

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0018283

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 4553440704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 4553440704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Raison sociale : BIAUT

6165 RUE GEORGES CLEMENCEAU
47240 BON-ENCONTRE

Téléphone : 05 53 47 76 34

Portable : 06 74 29 98 53

Site Internet : www.biaut-charpente.fr

E-mail : thierrybiaut@gmail.com

Responsabilité légale :
BIAUT THIERRY GÉRANT

Fax : 05 53 47 76 34

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	05/10/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	05/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	05/10/2023
o Fenêtres de toit	05/10/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	05/10/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	05/10/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	05/10/2023
o Isolation des combles perdus	05/10/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.